

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du Grand lac Nomingue tenue le dimanche 8 septembre 2024 à 9h00 au centre communautaire de Nomingue

Membres du conseil d'administration présents :

Louis Adam, président

Richard Vallières, vice-président

Heather Johnston, trésorière

Louise H. Aubé, secrétaire

Pierre Picotte, administrateur

Céline Bengle, administratrice

Bertrand St-Jean, administrateur

Gabrielle Brassard Lecours, administratrice

Paule Hamelin, administratrice

1. Ouverture de l'assemblée

Louis Adam déclare l'assemblée ouverte à 9h05 et souhaite la bienvenue à tous, en les remerciant de leur présence. Il présente également les membres du conseil d'administration et leur assignation aux divers dossiers. Le président explique aussi le déroulement de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est *proposé par France Lafleur, secondé par René Racicot et adopté à l'unanimité.*

3. Proposition pour exemption de la lecture du procès-verbal du 10 septembre 2023

Sur proposition de GillesDe Bellefeuille, secondé par Claude Guay, il est résolu d'exempter la secrétaire de la lecture du procès-verbal et adopté à l'unanimité.

4. Mot du Président, Louis Adam

Dans un premier temps, Louis Adam présente les membres du conseil d'administration qui l'accompagnent et souligne que le conseil d'administration a tenu diverses réunions au cours de l'année, d'une durée d'environ 3 heures, tout en assurant la présence de 1 à 5 personnes au conseil municipal mensuel, le 2^e lundi du mois. Il y eut également des réunions avec des associations de lacs, l'association de chasse et pêche de Nomingue et des représentants de la municipalité afin de leur faire part de nos diverses préoccupations:

- les divers tributaires du grand lac, particulièrement celui du chemin des merisiers , tributaire inquiétant car ce ruisseau collecte les eaux pluviales du village et les marais sont accentués par l'action des castors. La possibilité de diminuer les sédiments fut aussi abordée avec la municipalité.
- L'implantation de la station automatisée de lavage de bateau sans année de transition avec une personne humaine, présente sur place, pour favoriser l'implantation de ce changement.
- La nécessité de règlementer les feux d'artifices qui augmentent la pollution du lac et de l'air tout en causant une nuisance par le bruit.

Avant de débiter le rapport des activités, Louis Adam souhaite donner la parole à un organisme communautaire de la municipalité afin de le faire connaître. Cette année, nous avons invité la Maison des Jeunes et son coordonnateur, M .Philippe Carrière, a nous faire part de leurs activités.

5. Rapport des activités.

5.1 Qualité de l'eau

Dans le contexte du rapport des activités, P. Picotte a fait une présentation assez exhaustive sur la qualité de l'eau du Grand lac Nominique à partir des données recueillies suite aux prélèvements effectués dans les fosses, aux tributaires et lors des récents échantillonnages.

En regard des paramètres mesurés et des résultats obtenus, la classification du lac demeure Oligo mésotrope en transition, ce qui indique une certaine stabilité.

Il a par ailleurs évoqué que la situation de notre lac demeure fragile et peut être appelée à changer suivant les impacts prévisibles liés aux changements climatiques.

La problématique de l'apport important des tributaires a aussi été soulevée avec l'illustration du cas du marécage du Chemin des Merisiers pour lequel notre association et la Municipalité cherchent actuellement des solutions.

5.2 Conférence sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Richard Vallières, vice-président, a souligné l'importante menace de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dont principalement le Myriophylle à épis (MAE) dans notre lac. Il a mentionné combien notre Association est préoccupée par le problème et comment nous demeurons aux aguets et cherchons à travailler avec la Municipalité pour assurer le meilleur suivi possible pour préserver notre lac de ce fléau.

Deux courtes vidéos ont été projetées pour démontrer le sérieux de la menace et combien il est difficile, voire impossible, de déloger le myriophylle à épis une fois qu'il est implanté et combien cela affecte la qualité des plans d'eau jusqu'à compromettre la baignade et même affecter la valeur des propriétés.

Une conférencière invitée, Mme Janie Larivière est venue confirmer la présence du MAE dans presque tous les lacs avoisinants et combien importante est la prévention.

5.3 Gestion du plan d'eau et bouées latérales

B. StJean a fait état de la situation actuelle en ce qui concerne les bouées et des légers changements qui seront apportés lors de la prochaine installation. Il a d'ailleurs lancé un

appel à tous pour prendre sa relève.

Il veille aussi étroitement au suivi des conditions de pêche, notamment quant au problème de reproduction du touladi. Les démarches de l'Association de Chasse et Pêche semblent prometteuses.

6. Présentation des amendements aux règlements généraux

Une brève présentation a ensuite été faite par Paule Hamelin (au nom du comité ad hoc) pour expliquer et proposer les modifications suggérées aux règlements de l'association. *Sur proposition de Ginette Therrien, secondée par Martine Châtelain, les modifications aux règlements généraux sont adoptées telles que présentées.*

7. Présentation et adoption des états financiers

7.1 Proposition pour renonciation à la nomination d'un vérificateur externe

Sur proposition de France Lafleur, secondée par René Racicot, il est proposé de renoncer à la nomination d'un vérificateur externe, le tout adopté à l'unanimité.

Heather Johnston rappelle que les membres peuvent, en tout temps, demander d'avoir accès aux livres comptables.

7.2 Présentation des états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2023 sont présentés. Heather Johnston apporte les précisions requises sur les revenus et les dépenses. Elle remercie les membres présents de leur générosité. Sur proposition de René Racicot, secondée par Luc Robert, les états financiers au 31 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

La trésorière a ensuite présenté le bilan financier de 2023 et les statistiques des cotisations 2023-2024. Tous étaient déçus de constater que le nombre de cotisations ne représentait qu'environ 15% du nombre d'adresses municipales. Plusieurs ont même proposé de s'investir pour contribuer au recrutement de nouveaux membres.

8. Elections aux postes d'administrateurs

8.1 Election du président d'élections et des scrutateurs

Sur proposition de Louis Adam, appuyée par Céline Bengle, Robert Allard accepte d'agir comme président d'élection, le tout à l'unanimité.

Sont suggérés comme scrutateurs François Bérichon et François Marchand qui acceptent.

Robert Allard rappelle que l'Association est gérée par 9 personnes qui forment le conseil et agissent à titre bénévole. Selon les règlements, les mandats sont de 2 ans et on élit annuellement en alternance, 4 postes et 5 postes.

Sont donc en réélection cette année 4 postes.

Le président d'élections déclare les mises en candidature ouvertes et rappelle qu'il faut un proposeur et un secondeur pour les mises en candidature.

Il précise qu'il y aura élection par l'assemblée si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

8.2 Élections des administrateurs

Claude Guay, secondé par Chantal Peugeot, propose Gabrielle Brassard Lecours qui accepte la mise en candidature.

Danièle Guay, secondée par Claude Roberge, propose Louise Hébert Aubé qui accepte aussi la mise en candidature.

Martine Châtelain, secondée par France Lafleur, propose Céline Bengle qui accepte la mise en candidature.

Brigitte Benoit, secondée par Louis Lalande, propose Bertrand StJean qui accepte la mise en candidature.

Le président d'élection interroge la salle pour vérifier si d'autres candidatures sont proposées. Compte tenu de l'absence de nouvelles candidatures, il suggère la clôture de la période de mises en candidatures.

Sur proposition de Louis Adam, secondé par France Lafleur et adopté à l'unanimité, la période de mise en candidature est fermée.

Les 4 personnes sont donc déclarées élues par acclamation au conseil de l'Association, soient les personnes suivantes :

- Gabrielle Brassard Lecours
- Louise Hébert Aubé
- Céline Bengle
- Bertrand StJean

Des félicitations sont transmises aux nouveaux élus.

9. Période de questions, commentaires et suggestions

Plusieurs interventions ont été faites lors de la période de questions, mais le point qui a soulevé le plus d'enthousiasme était d'essayer d'imaginer comment rejoindre les gens et les convaincre d'adhérer à l'Association.

Ceux qui ont assisté à la rencontre étaient étonnés de toutes les infos transmises et déploraient grandement que celles-ci ne rejoignent pas plus de gens.

Divers thèmes sont abordés lors des questions et commentaires des membres présents, tels que:

- -importance de sensibiliser les propriétaires de maisons louées au respect des règlements municipaux et du lac;
- -suggestion de faire du porte à porte comme le service des incendies pour promouvoir l'association
- -qu'en est-il de l'école d'hydravion et de son impact
- -encart publicitaire à distribuer aux riverains
- -mettre les présentations sur le site de l'association
- -possibilité d'une trousse d'accueil aux nouveaux arrivants ou pamphlet avec le compte de taxes.

En définitive, les membres sont invités à consulter la page Facebook de l'association, à suivre leurs courriels et à consulter le site web, à nous écrire ou téléphoner.

Il est entendu que l'ensemble des présentations de ce matin se retrouveront sur le site web de l'association.

10. Clôture de l'assemblée

Sur proposition de Luc Robert, secondé par Claude Roberge, l'assemblée est levée à 11h45

mais le conseil d'administration invite les participants à demeurer sur place pour échanger autour d'un petit goûter.

Louise Hébert Aubé, secrétaire